



INNOVATIONS PEDAGOGIQUES ET EVALUATION DE LA FORMATION

MARDI 14 AVRIL 2015

Auditorium LE MONDE
80, Boulevard Auguste Blanqui
75013 PARIS

(Métro 6 : Glacière ou Corvisart
Parking à proximité : Place d'Italie)

Programme

MODULE 1 : Matinée 9h - 14h (déjeuner inclus) LES ENJEUX STRATÉGIQUES EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE

Animation par **Thierry Mosbah**, DRH et administrateur d'un OPCA

8H30 : Accueil café des participants

9H00 : Introduction de la journée et rappel des enjeux de la réforme de la formation

> **Jean-Marc HUART**, Sous-Directeur des politiques de formation et du contrôle, Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, **MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL**

Qu'est ce qu'une action de formation en termes juridiques ?

Quels sont les enjeux de la réforme de la formation 2014 ?
Et si l'obligation de payer était remplacée par l'obligation de former...
0,9 %... CIF... CPF... le casse tête des responsables formation

> **Franck MOREL**, Associé, **BARTHELEMY AVOCATS**

10H15 : Ce que la réforme change dans la relation entreprise/ OPCA
Nouveaux enjeux liés au financement, à l'évaluation de la qualité des formations.

> **Olivier GAUVIN**, Directeur offre de formation, **OPCALIA**

> **Thierry TEBOUL**, Directeur Général, **AFDAS**

11h00 : Pause café

11H30 : Comment l'offre de formation peut-elle répondre à l'employabilité des collaborateurs ?

> **Marc FERRACCI**, Professeur, Université de Nantes, Chercheur au **CREST** (Centre de Recherche en Economie et Statistiques), Conseiller, **FRANCE STRATÉGIES**

> **Stéphane DIEBOLD**, Président de l'**AFFEN**, Directeur de la formation, **DANCAUSE**

12h30 : Cocktail déjeunatoire

MODULE 2 : Après-midi 13h - 18h00 (déjeuner inclus) L'APPORT DES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

14H00 - Discussion / Débat 1

Quelles innovations et gestion des modes d'apprentissage dans l'ère digitale ?

MOOCs... COOCs... SERIOUS GAMES... Enjeux, publics, résultats, modèles de financement ...

> **Lucien RAPP**, Professeur à l'**Université Toulouse 1 Capitole**, Professeur affilié à **HEC Paris** et Auteur d'une étude réalisée pour le compte de l'Institut de l'Entreprise : "*Les MOOCs : révolution ou désillusion ? Le savoir à l'heure du numérique*"

> **Jean-Charles GUILLET**, Responsable Gouvernance de l'innovation, **TOTAL**

> **Gérald POIXBLANC**, Responsable Formations Certifiantes IT Services, **GRUPE RICOH FRANCE**

16h00 : Pause café

16H30 - Discussion / Débat 2

Evaluation des actions de formations et retour sur investissement

Evaluation des serious games : du "*réussir/échouer*" au "*gagner/perdre*" - Juger la compétence acquise et non la compétence à jouer
Evaluation du transfert vers le poste de travail.

> **Julian ALVAREZ**, Professeur, **Université Lille**, Chercheur, laboratoire **LUDOSCIENCE**

> **Véronique PEAUCELLE DELELIS**, Directrice du **CFMD** (Centre de Formation au Management du Ministère de La Défense)

> **François-Marie GERARD**, Directeur adjoint, **BIEF** (Bureau en Ingénierie de l'Education et de la Formation)

17H15 - Discussion / Débat 3

Universités d'entreprise et choix des modes d'apprentissage

Présentiel/e-learning, tutorat – mentoring – coaching individuel et collectif – ateliers d'expérimentation – blended...mobile learning.

> **Jean-François FIORINA**, Directeur Adjoint de **Grenoble Ecole de Management** et Directeur de l'**ESC Grenoble**. Auteur d'un Blog sur l'Enseignement Supérieur en France et dans le Monde, rédacteur de nombreux articles sur "*l'Ecole du Futur*"

> **Christine PIEL**, Directrice innovation, **VIVENDI**

> **Isabelle PORRO**, Directrice du Nouvel Espace Formation, Département **BUS, RATP**

> **François FOURCADE**, Professeur, **ESCP Europe**, Directeur scientifique d'un programme de formation "*Executive*" des cadres d'un grand groupe français

18h00 : Fin de la manifestation

Partenaires du Club DeciDRH

AdesIDÉES

Barthélémy
Avocats

bluekiwi
An Atos Company

talentia
Software
inspiring progress

workday

Vos coordonnées

MME M. NOM : PRÉNOM :

FONCTION : TÉLÉPHONE DIRECT :

EMAIL :

ENTREPRISE OU ORGANISME :

ADRESSE :

..... CODE POSTAL / VILLE :

PRÉNOM/NOM DE VOTRE RESPONSABLE FORMATION :

EMAIL : TÉLÉPHONE DIRECT

Votre choix

Tarif spécial pour les adhérents **Afdas.**
-30 % de réduction sur votre inscription

- Module 1 & 2 - journée entière** : 9h à 18h00 : ~~900 € HT~~ soit **630 € HT**
- Module 1** : Matinée 9h à 14h : ~~500 € HT~~ (Cocktail déjeuner inclus) soit **350 € HT**
- Module 2** : Après-midi 13h à 18h00 : ~~500 € HT~~ (Cocktail déjeuner inclus) soit **350 € HT**

Vos conditions de règlement

Par chèque à l'ordre d'AdesIDEES à envoyer à :
AdesIDEES – Club DeciDRH
110 Boulevard Saint-Germain – 75006 Paris

Par virement bancaire à AdesIDEES Sarl :
Crédit Mutuel – CM LA LOUPE - 10 rue de l'Eglise
28240 La Loupe
IBAN : FR 76 1027 8373 4000 0109 9880 133
BIC : CMCIFR2A

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

1. Conditions d'inscription : les frais d'inscription comprennent les textes des interventions, l'accès à la conférence, au cocktail déjeunatoire et aux pauses-café. A réception de votre dossier d'inscription, nous vous adresserons une facture qui tiendra lieu de convention de formation simplifiée.

2. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'AdesIDEES ou par virement (coordonnées bancaires disponibles sur demande auprès des organisateurs). Si la facture n'était pas intégralement payée, l'accès à la conférence pourra être refusé. En application de l'article L441-6 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire de 40 € (fixée par décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012) sera perçue pour frais de recouvrement pour toutes les sommes dues après la date d'échéance.

3. En cas de prise en charge du paiement par un organisme de formation : le participant devra transmettre à l'organisme les informations nécessaires au paiement de l'inscription. AdesIDEES serait habilitée à réclamer ce paiement à l'entreprise inscrite si celui-ci n'était pas effectué.

4. Toute annulation pour être prise en compte doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation reçue avant le 28/02/2015 donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 100 euros retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions seront également applicables en cas d'absence de toute personne non remplacée le jour de la conférence. Pour se faire remplacer, le participant devra informer les organisateurs par écrit en stipulant le nom, le prénom et la fonction de son remplaçant au plus tard une semaine avant l'événement.

5. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le contenu du programme s'il advenait que les circonstances les y contraignent.

6. Hébergement, Transport: Les organisateurs ne sont pas responsables du transport et de l'hébergement pour l'ensemble des participants.

7. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant. Vous pourrez être amené à recevoir des propositions concernant d'autres manifestations organisées par AdesIDEES.

Cachet de l'entreprise, date et signature du participant :

Merci de renvoyer ce bulletin à DeciDRH :

- Soit par mail à alissia@decidrh.com
- Soit par fax au 01 46 34 04 66
- Soit par courrier : AdesIDEES - Club DeciDRH -
110 Boulevard Saint-Germain - 75006 Paris.

Info !!

Les frais d'inscription sont imputables sur un budget formation, votre facture tiendra lieu de convention simplifiée.
AdesIDEES est enregistrée sous le numéro 11 75 42565 75
auprès du préfet de région Ile-de-France.